

Charte du promeneur

" Espaces Naturels Sensibles : des îlots de nature à préserver et à découvrir "

Découvrons la nature sans la dénaturer !

Milieus montagnards ou alluviaux, forêts, gravières réhabilitées, lacs, marais, tourbières, vallées glaciaires... le Puy-de-Dôme est riche d'une mosaïque de milieux naturels d'une infinie diversité.

Pour préserver les plus remarquables d'entre eux, le Conseil départemental mène une politique de préservation et de valorisation de biotopes et espèces singuliers, aux côtés de partenaires locaux. La labellisation *Espace Naturel Sensible* désigne des sites dotés d'une richesse écologique (faune, flore, géologie...) et paysagère. Souvent fragiles ou menacés, 24 sites bénéficient aujourd'hui de cette protection, dont 19 aménagés pour accueillir des groupes scolaires.

Terrains de suivis scientifiques et d'actions de sauvegarde, ils sont aussi des lieux propices à la balade et à la sensibilisation à l'environnement. Parcourez les ENS : la plupart se découvrent le long de sentiers balisés et aménagés.

Visiteurs, promeneurs, groupes scolaires, ... nous sommes tous garants du respect de notre patrimoine naturel.

Respectons la Nature

Ne laissons aucun débris sur notre passage : ils souillent le paysage, polluent l'eau et l'air, risquent de blesser les animaux et sont des pièges mortels pour les insectes et la petite faune.

Observons sans trop s'approcher de la faune sauvage, pour ne pas la perturber.

Lors d'animations accompagnées, les chiens ne sont pas autorisés. En accès libre, gardons-les en laisse.

Admirons les plantes sans les cueillir pour qu'elles ne disparaissent pas. Plantes, minéraux, insectes, fossiles : qu'ils soient protégés, rares ou communs, transmettons l'intégralité de ce patrimoine naturel aux générations futures.

Restons sur les sentiers balisés, pour notre sécurité mais aussi pour limiter l'érosion des sols et ne pas perturber la faune et la flore.

Charte du promeneur

"Espaces naturels Sensibles : des îlots de nature à préserver et à découvrir "

Conseils et précautions

Pour les plus petits : prévoir un porte-bébé (poussette souvent peu adaptée).

Les sous-bois abritent parfois des habitants indéliçats : munissons-nous de vêtements à manches longues ; préférons un pantalon et des vêtements de couleur claire.

Équillons-nous en fonction de la météo (casquette, imperméable, bottes...) et à la marche (chaussures de sport).

Emportons de l'eau en quantité suffisante.

Pensons à nos jumelles et notre appareil photo ...

Et belles découvertes de nos richesses naturelles !



Faites évoluer la charte du promeneur " Les Espaces naturels Sensibles : des îlots de nature à préserver et à découvrir", partagez vos découvertes et alertez nous sur des problématiques rencontrées sur les sites à l'adresse suivante : ens63@puy-de-dome.fr



ens.puy-de-dome.fr

